



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
4 mai 2012  
Français  
Original: anglais

---

**Treizième session**

Doha (Qatar)  
21-26 avril 2012

**Le gaz naturel comme moteur de la croissance**

**Réunion spéciale à l'occasion de la treizième session de la Conférence**

Tenue au Centre national des congrès du Qatar, Doha, le 23 avril 2012

**Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED**

## **Le gaz naturel comme moteur de la croissance**

1. La réunion spéciale sur le gaz naturel comme moteur de la croissance, qui faisait partie de la suite à donner à la quinzième Conférence sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique tenue à Brazzaville (Congo) en avril 2012, a examiné les questions de la création de valeur ajoutée pour les ressources énergétiques et de l'accès à l'énergie, dans le cadre de la désignation par l'Assemblée générale des Nations Unies de 2012 comme Année internationale de l'énergie durable pour tous. Les participants ont également réfléchi aux mesures nécessaires pour remédier à la précarité énergétique et pour promouvoir les conditions-cadres requises pour la création de valeur ajoutée et la rétention de cette valeur dans l'économie locale.

2. Étaient présents à l'ouverture de la réunion M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED; M. Mohammed bin Saleh Al-Sada, Ministre de l'énergie et de l'industrie du Qatar; M. Pierre Oba, Ministre des mines du Congo; M. Foumakoye Gado, Ministre du pétrole et de l'énergie du Niger; et M. Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire général du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Les ministres chargés du secteur de l'énergie et des ressources minérales de six pays – Congo, Gambie, Guinée, Madagascar, Niger et Qatar –, un ancien Premier Ministre de la Guinée et un représentant du Fonds de l'OPEP pour le développement international ont participé à l'examen des questions de fond, portant sur la précarité énergétique et la création de valeur ajoutée et sa rétention. Ont également participé aux discussions sur la question de la création et de la rétention de valeur ajoutée des représentants de plusieurs pays en développement comme l'Algérie, la Guinée équatoriale et le Mozambique, ainsi que des experts de l'industrie et du secteur financier (Qatar Petroleum, Total, Afreximbank, CAC International, SONAGAS et Oando).

### **I. Principaux thèmes de discussion**

3. Les principales questions mises en avant par la réunion spéciale pouvaient être résumées comme suit:

4. Dans la combinaison énergétique au niveau mondial, le gaz naturel occupait une part de plus en plus grande en raison de l'efficacité et de la polyvalence du gaz et des faibles émissions de carbone qu'il engendrait comparé aux autres combustibles fossiles. Mais les sévères mesures de restriction des émissions limiteraient son rôle dans le long terme, à moins qu'il puisse être mis au point des technologies de captage et de stockage du dioxyde de carbone qui rendent le gaz plus compétitif par rapport à d'autres formes d'énergie émettant moins de carbone. Les intervenants ont souligné que les réserves de gaz étaient largement réparties géographiquement et qu'elles offraient des possibilités s'agissant de l'accès à l'énergie.

5. L'utilisation du gaz naturel pour améliorer la performance environnementale a été mise en exergue par plusieurs participants qui y voyaient le moyen le plus pratique de limiter les émissions. Dans beaucoup de pays en développement, l'utilisation incontrôlée de la biomasse entraînait d'importants risques pour la santé humaine et pour l'environnement.

6. On constatait que dans des pays disposant d'abondantes ressources énergétiques, il persistait une pauvreté et un sous-développement importants. L'exploitation de ces ressources devait donc reposer sur une vision claire.

7. Il fallait lutter contre la combustion du gaz en torchères et engager des projets de monétisation de la ressource dans les pays où elle était gaspillée. Des investissements accrus dans le secteur, y compris pour le développement des infrastructures, étaient importants pour améliorer l'accès aux services énergétiques. Pour lutter contre la précarité énergétique dans les zones rurales, il fallait trouver des moyens de fournir des services énergétiques d'un coût abordable. Le développement de l'énergie devait s'envisager non pas uniquement au niveau macroéconomique, mais aussi du point de vue des populations locales.

8. Un intervenant a souligné la nécessité d'un dialogue fondé sur la confiance et la transparence entre les producteurs et les consommateurs de gaz, afin de pouvoir fixer pour le gaz naturel un juste prix qui contribuerait au développement des ressources en gaz et de la sécurité énergétique.

9. Parmi les obstacles qui freinaient le développement des ressources énergétiques par leurs détenteurs figuraient l'instabilité des prix, des conflits, une dépendance excessive vis-à-vis de compétences étrangères, et des moyens de financement insuffisants. Plusieurs pays avaient entrepris de règlementer la teneur en éléments d'origine locale afin d'éviter que les activités liées à l'exploitation de ces ressources se transforment en enclaves économiques et de mieux retenir dans l'économie locale la valeur ajoutée créée.

10. Attirer des PME étrangères dans le pays hôte pour y nouer des partenariats avec les entrepreneurs locaux et favoriser le partage de connaissances entre PME était un moyen innovant de transférer la technologie aux entrepreneurs locaux. Ces transferts pouvaient aussi passer par des centres de recherche exploités conjointement par des entreprises étrangères et des entreprises locales.

11. Dans certains pays producteurs, les sociétés pétrolières participaient au développement des compétences du personnel local en facilitant l'accès à des programmes de perfectionnement des compétences. Les transferts de technologie aux entrepreneurs locaux et le développement des compétences pouvaient faire l'objet d'arrangements contractuels appropriés entre pays hôte et investisseurs étrangers.

12. Une bonne gestion des données était importante pour attirer les investissements dans le secteur, pour faciliter la planification et pour ajouter de la valeur aux ressources naturelles. Il était indispensable à cet égard d'appuyer la mise en place du système d'échange d'informations sur les ressources naturelles – un outil conçu par la CNUCED pour faciliter l'accès à des informations de qualité sur la chaîne de valeur des ressources minérales grâce aux technologies de l'information et de la communication. La CNUCED a été encouragée à s'allier avec des institutions telles que l'Union africaine pour poursuivre la mise en place du système.

## II. Recommandations

13. Les recommandations ci-après ont été formulées par les participants à la réunion spéciale:

14. La CNUCED devrait renforcer son système d'échange d'informations sur les ressources naturelles afin d'aider les pays en développement à gérer de façon optimale leurs ressources naturelles.

15. La CNUCED devrait prendre la tête d'un groupe sur les activités minières dans le cadre du mécanisme de coordination régionale des organismes des Nations Unies, en mettant à profit son expérience en matière de gestion des chaînes de valeur des ressources minérales et d'investissement.

16. Il faudrait promouvoir au niveau régional des visions pour le secteur de l'énergie qui privilégient le développement de programmes de monétisation du gaz, l'expansion des sources d'énergie émettant peu de carbone, et un accès accru à l'énergie pour les populations pauvres urbaines et rurales, en particulier les femmes, qui étaient au centre des activités domestiques.

17. On devait réfléchir à des mécanismes en vue de la mise en place d'un plan international clairement orienté vers la pénétration du gaz dans les régions ayant besoin d'énergie, afin d'aider à concevoir des stratégies contre la précarité énergétique.

18. La CNUCED devrait élaborer un guide pratique s'adressant à tous les acteurs et permettant de mesurer et contrôler la teneur en éléments d'origine locale, et faisant référence aussi aux mesures possibles pour remédier aux problèmes des industries extractives.

19. Des structures pour accélérer la recherche-développement au service de l'innovation et des avancées technologiques dans le secteur de l'énergie devraient être développées.

20. Des investissements d'infrastructure conjoints au niveau transfrontière devraient être encouragés pour développer de manière rentable les activités extractives.

21. La coopération Sud-Sud aux fins de l'application de la recommandation ci-dessus devrait être encouragée. Les pays ayant des industries d'aval bien développées étaient exhortés à partager leur expérience, y compris dans le cadre de l'assistance technique, avec les autres pays en développement.

---